

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4230024	13009899	20089815 20091028 20092982	Veste de pluie court homme anthracite

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200624	marine	100% polyester avec membrane de PU

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2019 Vêtements de protection contre la pluie (**classes 2/4/X**)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport d'évaluation N° **ZH515 209603.1** du 20.12.2022, délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, 02.09.26



Lukas Loosli
Direction



Karin Christ
Technicien du vêtement